

sonnife et idéalise, en quelque sorte, les vertus rennaisantes, Dieu, nous l'espérons, ardemment, le laissera longtemps encore parmi nous.

On lit dans le *Siècle* du mardi 13 décembre :

M. Malardier, ancien représentant du peuple, nous communique les réflexions suivantes que nous nous faisons un devoir d'insérer, à cause du nom qui les signe et de la notoriété démocratique qui y est attachée.

Au rédacteur du *Siècle*.

Citoyen rédacteur, Le trait si inattendu de l'armée de la Loire, dont le mouvement combiné et la sortie de l'armée de Paris devait débouler l'armée de la capitale, et par là, sauver la France, — et surtout l'abandon d'Orléans, suggèrent de sévères réflexions que je crois utile de vous communiquer, avec prière de les insérer dans le *Siècle*, dont la politique est si intelligente et si républicaine.

La République ne peut triompher que si elle est conséquente dans ses voies et moyens.

Une idée nette produit une situation nette.

Or, rien n'est plus confus et chaotique que la marche actuelle des choses sous le gouvernement de la République.

En effet, l'armée républicaine de Paris, l'armée républicaine de la Loire sont conduites à l'ennemi par les généraux Trochu, Ducrot, Aurelles de Paladines, au nom de Dieu et de la Providence.

Notre diplomatie, dirigée par MM. Jules Favre, Thiers et Chaudordy, s'inspire également de l'idée surannée de Dieu et de la Providence.

Tout cela est faux et ne peut produire que de tristes résultats.

Invoquer, à chaque instant la divine Providence qui assiste impassible à tant de crimes commis sur notre sol par les Prussiens, appeler Dieu à notre secours, — lui qui se met toujours du côté du plus fort, — me semble dérisoire et souverainement absurde.

Aux armées républicaines, il faut des généraux républicains.

Pour les entraîner, il faut des voix démocratiques et vibrantes au nom magique de la République.

Alors la République sonne le pas de charge sur les ennemis de la France et de la civilisation.

La République, de sa main vengeresse, brise les canons sur la tête des rois, ces ennemis maudits du genre humain.

L'univers applaudit au triomphe de la justice et de la liberté, et les peuples en signant la paix sur les débris du despotisme, s'embrassent en criant : Vive la République universelle, une et indivisible.

MALARDIER.

Que le citoyen Malardier, ancien représentant du peuple, demande la destitution des seuls généraux auxquel Paris doit sa gloire et devra peut-être son salut qu'il demande la destitution de M. Jules Favre et des seuls hommes de bon sens qui prennent part aujourd'hui aux affaires politiques, qu'il insulte Dieu et la Providence, et qu'il fasse retentir à nos oreilles abasourdis la vieille furblerie boss-lée de 33, tout cela n'a rien qui nous doive étonner ; — il y a des fous partout, en France plus qu'en aucun lieu du monde, et ce n'est pas pour rien que nous avons bâti les Petites-Maisons et que nous reprendrons Charenton aux Prussiens.

« Qui nous comble de stupeur et nous indigne à la fois, c'est de voir le *Siècle*, un journal qui a la prétention d'être sérieux et que jusqu'à ce jour nous avons tenu pour à peu près raisonnable. — Imprimer de pareilles bêtises et d'aussi honteuses sottises, en ajoutant, pour comble de défaillance : « Nous nous faisons un devoir d'insérer ces lignes. » Comment ! c'est un devoir pour vous de jeter le mépris sur les généraux Trochu et Ducrot, parce qu'ils croient en Dieu ! Comment, c'est un devoir pour vous de permettre qu'on raille M. Jules Favre, parce qu'il s'inspire de l'idée sur-

année de Dieu ! Comment, vous vous traînez à la remorque d'un insensé, et parce qu'il lui plaît de n'avoir plus foi ni en Dieu ni en la Providence, ni en rien qui soit sacré et respectable, c'est un devoir pour vous de lui ouvrir vos bras et... vos colonnes !

Ainsi vous prenez la responsabilité de ces propositions ; ainsi vous demandez qu'on destitue les généraux Trochu et Ducrot, les seuls que vous aviez encore respectés jusqu'aujourd'hui. Ainsi vous serez heureux si M. Gambetta fauchant, comme Tarquin le Superbe, toutes les gloires, toutes les illustrations et toutes les probités de la France, essayait de livrer au mépris public Trochu et Ducrot, parce qu'ils croient en Dieu, comme il a fait pour le général Cambriels, parce qu'il ne croit pas à Garibaldi et pour le général d'Aurelles de Paladines parce qu'il ne croyait pas aux talents stratégiques de lui, M. Gambetta, célèbre auteur du mouvement Epinay-Lonjumeau.

Et pourquoi faut-il destituer Dieu, et le général Trochu et le général Ducrot ? — Pour les remplacer par des généraux républicains commandant à des armées républicaines.

Mais où sont-ils vos généraux républicains ? combien en avez-vous fait sortir de terre depuis trois mois ? Est-ce Kératry que vous avez destitué ? est-ce Lisagaray que vous avez destitué ? est-ce Carré-Kérissout que vous avez nommé, destitué, renommé, que vous destituerez demain ?

Et dans les armées républicaines quels sont — vous les déclarez vous-mêmes — vos plus intrépides soldats ? Quels sont-ils ? Les volontaires de Charrette et de Cathelineau, les mobiles de la Bretagne et de l'Ouest et du centre, tous hommes de cœur qui ne saluent pas d'autre drapeau que celui de la France, et qui reconnaissent tous les chefs, républicains ou autres, pourvu qu'ils soient braves et probes ; mais à une condition c'est que vous n'insulterez pas à leurs saintes croyances, c'est que vous n'insulterez pas au Dieu dans lequel, moins sublimes que le citoyen Malardier, ils ont fait la faiblesse de croire et d'espérer. Injurez leur Dieu, ils combattront encore pour la France, mais ils maudiront la République.

« Avec l'aide de Dieu pour la patrie ! » voilà le premier cri du général qui, depuis trois mois, défie les Prussiens dans Paris ; c'est à ce cri là : *Dieu et Patrie* que la France marche et qu'elle lutte et qu'elle se défend !

Et, au milieu de ce combat suprême, au milieu de cette bataille pour le sol, pour l'existence du pays, quand la vie de la France est en jeu, vous venez jeter vos insultes de libres penseurs et vos mesquines préoccupations personnelles.

Vous essayez de diviser l'âme et les forces de la France.

Ah ! par ces coups ridicules, vous ne tuez pas Dieu qui est immortel, mais par ces dissensions fomentées vous tuez, vous-mêmes, encore une fois la République, et vous compromettez le salut de la France !

Cour d'assises de la Dordogne.
—
AFFAIRE D'HAUTEFAYE.
—
Assassinat de M. de Moneys.
—
(Vingt-un accusés.)
—
Audience du 13 décembre.
—
(suite)

Le funèbre cortège traversa de nouveau la cour du maire et remonta le chemin qui conduit au champ de foire. On trainait, en le soutenant, le pauvre jeune homme dont la tête était comme globe

de sang. « Mes amis, je suis perdu, murmura-t-il. » Les coups de bâton lui répondirent. Léonard le suivait furieux, le frappant de ses poings et de son crochet, menaçant et désarmant ceux qui voulaient s'y opposer. Enfin, il s'arrêta dans l'auberge de Moudon pour laver le sang qui couvrait ses mains et la boucle de son crochet.

Plus tard, il se vantait d'avoir frappé trois fois M. de Moneys de son crochet et de lui avoir donné quatre coups de poings qui se portaient bien. Et comme quelqu'un lui en faisait des reproches : « F... moi le camp, et mêle-toi de tes affaires, répondit-il brutalement. »

Cependant on était arrivé à l'auberge de Mounier ; on voulait y faire entrer le malheureux M. de Moneys. La porte se referma cruellement sur lui, il eut le pied pris dans une échancrure, et tomba lourdement sur le seuil : le sang lui sortait par la bouche ; « il avait, dit un témoin, la tête noire et toute machée de coups. » Ce spectacle n'apitoya pas ses assassins. On les entendait vociférer : « Malheureux, nous allons te tuer, nous allons te faire brûler ! tu es cause que nous allons nous faire écraser ; tu as envoyé de l'argent aux Prussiens. » Avant de s'évanouir, il avait encore eu la force de répondre : « Mais, moi aussi, mes amis, je suis soldat, je partirai avec vous » et jusqu'à son dernier moment d'une voix qui s'éteignait, il ne cessa de redire : « Vive l'empereur ! » Philippe Dubeis entra dans l'auberge par une autre porte, et supplia l'aubergiste de le laisser entrer : « Si j'ai le malheur d'ouvrir, répondit celui-ci, on va tout briser ici, » et il refusa.

Un instant on le crut mort ; il ne bougeait plus ; les meurtriers s'arrêtèrent ; le maire était là immobile ; l'infortuné ouvrit les yeux, reprit un peu de ses sens et releva sa tête pour regarder la foule. Aussitôt les coups de pied et de bâton recommencèrent à l'accabler. Un homme d'une cinquantaine d'années lui mit le pied sur le visage et fit jaillir le sang. Campot jeune le frappa avec une traverse pointue arrachée à un contrevent. — Parmi les plus acharnés, le maire reconnut un vieillard, l'accusé Salat père, qui l'assommait avec un bâton ; il voulut l'arrêter, mais Salat le repoussa en lui disant : « Ecoutez, monsieur le maire, c'est un coquin, il faut le tuer, » et il retourna continuer ses lâches brutalités.

Tout-à-coup M. de Moneys, rassemblant par un suprême effort ce qui lui restait de forces et de vie, se leva et essaya de fuir dans la direction d'une grange appartenant à un sieur Mercier et située de l'autre côté du chemin. On l'y poursuivit ; il trouva un peu de repos, il se saisit pour sa défense ; Campot jeune le lui arracha et l'en aurait frappé. On le jeta hors de la grange, il alla s'affaïsser près d'une charrette le long du mur, où reste l'empreinte d'une large tâche de sang.

Ses meurtriers l'y suivirent ; leur fureur semblait redoubler ; enfin il parvint on ne sait comment, à se traîner encore quelques pas, et à aller tomber pour ne plus se relever sous un char-à-bancs, laissant sur le sol la trace sanglante de son passage. D'une main moitrante ; il se cramponna à la voiture, on lui fit lâcher prise à coups de bâton. On tira les char-à-bancs. — Buisson le désarma d'un nouveau pieu à l'aide duquel il cherchait à se garantir, et lui porta un coup qui fut, dit-on, le coup de la mort. Puis il partit avec son bâton et son pieu tout sanglant pour le presbytère se joindre, la menace contre le curé à la bouche, à ceux qui buvaient son vin.

Les auberges regorgeaient de monde. Quelques témoins indignés de cette scène sauvage, voulurent réunir une cinquantaine d'hommes de bonne volonté pour y mettre un terme ; mais leur appel gé-

néreux ne trouva pas d'écho et personne ne voulut leur venir en aide, pas même, affirme un témoin, un notaire qui était armé de son fusil.

Cependant « on battait M. de Moneys étendu sans mouvement, comme on bat du blé. Pendant dix mortelles minutes on se rua sur lui. Campot jeune continuait à le frapper avec son morceau de bois ; Murguel avec une fourche, Feytoul lui lançait des coups de pied dans le bas-ventre, en le traitant de charogne. Léchelle lui donnait des coups de pied dans les reins ; Liqueoine ensanglantait son soulard en le frappant à la tête : Salut fils avoue que M. de Moneys était déjà tout sanglant et renversé par terre, il lui avait campé un coup de pied sur la joue, un joli coup de pied qui a bien porté, » disait-il après à un témoin ; un autre misérable de son pied lui atteignit l'œil.

On ne sait ce qu'il y a de plus hideux de la férocité des acteurs de cette scène ou du cynisme avec lequel ils en racontent les détails :

« Au moment où il était couché dans une petite cour, à côté de la grange de Mercier, répond dans un interrogatoire l'accusé Frédéric, il avait l'air à moitié mort et écrasé de coups, je l'ai frappé d'un coup de bâton. »

Un des témoins de cet horrible drame racontait depuis « que les membres lui en avaient tremblé pendant deux jours. » Cependant il devait y avoir un dénouement encore plus sauvage et plus atroce. La victime ne remuait plus : on s'écria qu'il fallait la brûler. Mazière et Campot jeune s'emparèrent chacune d'une de ses jambes et essayèrent de l'écarteler. N'y pouvant réussir, ils l'entraînèrent, les reins portant sur un chemin rocailleux, et la tête rebondissant sur les cailloux et les ensanglantant ; s'il faut même en croire le témoin Jeanet Devars (car on se refuse à admettre de pareilles horreurs), on faisait rouler ce pauvre corps tantôt sur le dos et tantôt sur la face.

De temps en temps, pour se reposer. Campot et Mazière le laissait brutalement retomber et les coups, qui ne cessaient pas, résonnaient sur sa tête et ses jambes comme sur un fagot de bois. — Le maire suivait toujours avec son écharpe. Il y avait là des vieillards et jusqu'à des enfants, Limay, dit Thibassou, qui n'avait pas 14 ans, trouvait un cruel plaisir à frapper avec une grosse bague ce cadavre inerte et sanglant, et le jeune Brut, âgé de 16 ans, revenait en montrant avec triomphe son bâton ensanglanté, se vantant de sa cruauté et disant au jeune Feytoul : « Et toi, as-tu essayé ? tu es un capon, tu aimerais mieux le laisser égorger. »

En approchant de la mare desséchée où devait se terminer cet affreux martyre, un troisième individu vint aider Campot et Mézière. Etait-ce Léchelle ? toujours est-il qu'à un certain moment il traîna par les jambes l'infortuné M. de Moneys, et que deux témoins affirmèrent l'avoir vu cherchant aussi à l'écarteler.

Enfin on le jeta violemment sur les pierres qui formaient le talus en pente d'une mare alors presque à sec. Chambord, qui avait conduit les meurtriers et pris sa part de leurs violences, présida aux préparatifs du supplice. Pendant que dans la foule on criait : « Il faut le brûler, il faut prendre le curé d'Haute-faye et celui de Lussas pour leur en faire autant, » Chambord allait chercher des fagots, des branches de noyer et de la paille ; plusieurs autres apportaient aussi du bois, entre autres Frédéric, qui avoue avoir jeté sur le bûcher une *broche* de noyer.

M. de Moneys était étendu sur le dos, un peu incliné à gauche, la poitrine nue. Il ne pouvait plus ni parler, ni crier, mais il vivait encore et respirait forte-

ment, comme une personne assommée. Quand il vit le bois s'entasser sur lui, il comprit le sort affreux qui l'attendait, car, dit un témoin, il a dû se voir étendu pendant peut-être un quart d'heure sans aucun mouvement. Quelques-uns des assistants, saisis d'horreur, s'efforcèrent, mais Chambord et Campot s'opposèrent en levant les bras, le piétinant et frappant sous leurs pieds, leur infatigable victime. — Enfin Chambord chercha à se procurer des allumettes, et n'en ayant pas trouvé, donna un sol pour en acheter ; comme on n'avait pu réussir à allumer le feu avec des morceaux de papier jaune placés sous le bois, il apporta à plusieurs reprises de la paille qui éparpilla, et cria à des enfants qui étaient près de lui : « Allumez, mes enfants, il faut que ce soit les plus jeunes qui mettent le feu. » « Éteignez, mes enfants, » dit au contraire Philippe Dubois, qui n'osa pas le faire lui-même, tant était menaçante la fureur de cette foule d'assassins qui se pressait autour d'ab-

cher.

Le maire était encore là avec son écharpe.

Enfin le petit Limay prit une allumette, la frotta sur son pantalon, et la passa toute enflammée au petit Delago, dit Lajou, qui se baissa : un instant après, la fumée s'éleva. Deux ou trois autres jeunes gens avaient en même temps essayé d'allumer le feu. Quand la flamme mordit les reins du malheureux M. de Moneys, il fit un dernier mouvement : c'est à ce moment que le jeune Limay soutint avoir vu Campot jeune, *chaucher* sur les fagots. Tout autour éclatait une joie féroce : les uns attisaient le feu, comme l'accusé Lamongio et Besse, dit Duroulet, qui s'en vantait le soir à sa femme, qu'on entendit, dans son indignation, appeler f... coquin. (Besse a déjà été condamné à 3 ans de prison, pour attentat à la pudeur sur des enfants.)

Il y en eut un qui eut le courage d'allumer sa cigarette à des tisons pris sur le corps de M. de Moneys ; un autre le montrait du doigt en disant : « Voyez comme cela grille bien. » Besse voyant flamber la graisse qui coulait le long du corps, n'exprima qu'un regret, c'est qu'à cette heure la graisse fut perdue.

Quant tout fut fini, il se trouva encore des hommes pour remuer le brasier et le cadavre avec leurs bâtons et se repaître du hideux spectacle de ce corps carbonisé qui ressemblait, dit-on, à un tronc d'arbre brûlé auquel tiendraient encore deux morceaux de branches rouges par les moelles.

Puis la foule s'écoula lentement et tranquillement, disant que c'était bien fait, que quiconque le plaindrait méritait qu'il lui en arrivât autant.

Le rapport du médecin qui a procédé à l'autopsie, décrit ainsi l'état de ce qui restait du pauvre M. de Moneys :

« Le cadavre presque entièrement carbonisé et couché sur le dos, la face un peu tournée vers le ciel, à gauche, les membres inférieurs écartés, la main droite au-dessus de la tête, comme pour implorer ; la main gauche ramenée vers l'épaule, correspondante et écartée comme pour demander grâce, les traits du visage exprimant la douleur, le front tordu et ramené en arrière ; telle est l'attitude que les flammes ont, en quelque sorte saisie sur place et conservée à la justice pour lui dire les dernières angouisses d'Alain de Moneys ! »

Le soir, les auteurs de cet acte de canibales allaient raconter hautement partout la part qu'ils y avaient prise. « Nous avons fait griller » à Haute-faye un fameux coquin ; c'était dire quelques-uns. L'accusé Sarlat, lui, prétendait qu'ils avaient droit à une paie du gouvernement. Quant à Chambord, il expliquait à Elie Charet qu'on avait tué M. de Moneys parce qu'il avait pris le

colonne de Roudjah, avaient une signification étendue, comprise de tous. Elles voulaient dire que, la veille étant trop courte et trop occupée, pour terminer tant d'affaires importantes, il fallait ajourner leur dénoûment prévu. Il y avait là trois mariages inévitables, et que rien désormais ne pouvait contrarier, tous les obstacles ayant disparu. Ainsi, tout le monde était satisfait, s'accomplissant ou se racontant dans le cadre de nos villes d'Europe, serait terminée à ces mots : à demain ! Le narrateur se bornerait, par ampliation, en forme d'épilogue, à enregistrer un triple hyménée dans les bureaux de l'état civil des romanciers, en faisant observer au lecteur que la loi indésirable du croisement des races devait triompher de tous les empêchements suscités par les hommes et les choses. Mais nous sommes au Bengale, et ce qui serait regardé comme accompli à Paris ou à Londres, peut encore recevoir quelque contrariété dans la sauvage province de Nizam. Au cœur de l'Inde, une nuit seule a vu naître et mourir des événements, et souvent la veille n'y tient pas la promesse qu'elle a fait au lendemain.

Dans la vaste cour intérieure de l'habitation de Nerbudda, deux heures avant le coucher du soleil, un orchestre asiatique exécute les airs de danse que l'Angleterre a lourdement inventés pour ses bals. Pas une famille, conviée à deux lieues à la ronde, ne manque au rendez-vous de fête. C'est le bal du mariage

d'Arinda et de la récente victoire du colonel Douglas, événements trop rares au pays pour négliger de les célébrer avec toute la pompe et toute la joie possibles. On dansera jusqu'à la nuit, et, après le festin du nabab, on dansera jusqu'au jour. Tel est le programme rédigé par miss Arinda, et adopté avec enthousiasme par toutes les nuances de visages invités sans distinction ; preuve incontestable que la danse est la seule joie de l'humanité dolente, quel que soit son épiderme ou sa langue, et que le meilleur des rois blancs, noirs, jaunes, rouges ou cuivrés, serait celui du bal dans ses États.

Sir Edward, debout sur le seuil de l'habitation, regardait avec inquiétude deux choses : le chemin de Roudjah et la forêt. De temps en temps, le colonel Douglas venait le rejoindre, et sa figure joyeuse devant Arinda, se faisait soudainement triste et semblait demander une explication.

« Toujours rien ! disait Edward. Personnel... Je ne comprends pas la conduite de mon brave Nizam !... Il devrait être ici... les Taugs ne l'occupent plus. N'est-ce pas, Douglas ? »

« Oh ! les Taugs nous laisseront respirer longtemps, je pense, disait Douglas ; ils ont reçu la plus rude et la plus complète des leçons, et ils ont perdu leur vieux sing. Mon cantonnement est libre. »

« Que ferez-vous de ce vieux sing, Douglas ? »

« C'est un pauvre diable, digne de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.
DU 27 DÉCEMBRE 1870.

— 48 —

LA GUERRE DU NIZAM

PAR MÉRIS

XIX

LE TUTEUR TOWER.

SUITE

M. Tower, subjugué par la grâce de la jeune comtesse et par l'éclat velouté de deux yeux divins qui semblaient en extase devant lui, dit avec une émotion comique :

« Je ne fais et ne puis faire aucune objection au mariage de ma pupille ;

je signerai au contrat des deux mains.

« Une sult, dit Octavie, et je garde l'autre pour moi. »

Tower se redressa plus beau que jamais.

« A demain donc, au bal, mes belles dames, dit Douglas en se levant ; excusez-vous, encore une fois, en faveur de la circonstance. Nous terminerons tout demain, n'est-ce pas, comtesse Octavie ? »

« Tout, dit Octavie, et même davantage. »

Et elle tendit la main à sir Edward.

« A propos, ajouta-t-elle, donnez-moi des nouvelles de mon guide, sir Edward. »

« Madame, Nizam sera bien sensible à votre souvenir. Votre gracieuse parole nous le rendra complètement guéri. »

« Nizam est malade, sir Edward ? »

« Ce matin, madame, au valon des Taugs, son front a effleuré une balle ; mais Nizam a un front de métal, c'est la balle qui a été blessée ; aussi cela ne l'empêche point de travailler dans son atelier à un magnifique ouvrage qu'il vous destine comme cadeau. »

« A moi, sir Edward, Nizam me destine un cadeau ? »

« Oui, madame, dit Edward en souriant avec amour, Nizam vous destine un charmant lapis de boudoir avec cette devise, empruntée à l'oracle de la sibylle homérique de Smyrne : *Souvenir d'une action grande ou vulgaire, mais inven-*

tée pour me plaire et accomplie pour moi. »

« Ah je connais cette devise, sir Edward, dit Octavie avec une émotion mal dissimulée par un léger éclat de rire ; mais cela ne m'explique pas le cadeau. »

« Le cadeau est bien simple : c'est une superbe peau de tigre avec des grosses d'orbes, et une émeraude de la grosseur d'une balle au milieu du front. Acceptez-vous le cadeau ? ajouta Edward d'une voix pleine de tendresse ; l'acceptez-vous ? c'est une galanterie du pays. »

« Oui, sir Edward, je l'accepte. »

« Et mon étoile ? »

« Sir Edward, votre étoile aura tort. »

On échangea encore, entre tous, quelques paroles insignifiantes, et Douglas et ses deux amis prirent congé des deux dames, après avoir répété sur tous les tons : « A demain ! »

M. Tower, au comble du bonheur, arrondit gauchement son bras droit, et l'offrit, en inclinant la tête à la jeune et belle Octavie, pour la conduire à son appartement.

XX

UN BAL DE NOCES AUBENGALE.

J'ai lu et entendu raconter bien des fables monstrueuses, mais cette histoire surpasse tout. (CAPTAIN TAYLOR, *Infusions of a Taug.*)

Ces trois syllabes, à demain ! échangées entre les héros de cette histoire, à